Rapport d'activités

2013



Sommaire

Préambule	3
Les Instances	4
L'Organisation	5
Le Territoire	6
Le Partenariat	7
L'Accueil	8/9
L'Accompagnement	10/1
Orientation/Formation - Emploi	12/13
Actions spécifiques	14/1



L'année 2013 : L'année des Emplois d'Avenir!

Ce nouveau dispositif démarré fin 2012 est pour les jeunes non qualifiés une véritable expérience professionnelle couplée d'une seconde chance de se former. Pour les missions locales, c'est le premier dispositif d'aide à l'emploi dont elles sont pilotes. Elles bénéficient d'un outil « complet » qui repose sur l'articulation entre plusieurs champs d'intervention avec les employeurs très majoritairement issus du milieu associatif ou des collectivités territoriales, la formation (OPCA, CNFPT...), la Région, les Direccte et la Préfecture. Dans ce nouvel enjeu territorialisé, la mission locale au cœur de ce parcours professionnalisant des jeunes trouve 3 principaux intérêts :

- les EAV ciblent le cœur de notre public en augmentant les possibilités d'accès à un emploi durable pour des jeunes sans qualification qui n'avaient pas ou plus accès au marché de l'emploi
- la reconnaissance de notre savoir-faire aux yeux des élus, des services de l'Etat, des partenaires et des entreprises
- un impact sur le développement interne des compétences de notre équipe dans la relation entreprise et le suivi dans l'emploi

Animation du réseau des Missions Locales

Au niveau régional, l'ARML (association régionale des missions locales IDF des présidents) s'est restructurée suite à une refonte des statuts qui a permis l'élection d'une nouvelle gouvernance représentative des huit départements. Plus de cinquante missions locales en lle de France sont maintenant adhérentes pour soutenir le projet de structure co-financé par l'Etat et la Région. Le siège de l'association a été installé à Paris au sein de Défi-métiers. Une nouvelle déléguée régionale a été recrutée en 2013 pour animer et coordonner l'action selon la feuille de route des présidents. Le président de la mission locale intercommunale de Versailles est membre du bureau exécutif.

Au niveau départemental, les missions locales soutenues par leurs présidents ont créé l'ADML 78, association regroupant les 10 directeurs des Yvelines. L'ADML 78 va ainsi représenter l'ensemble des missions locales dans les réunions institutionnelles. Elle permettra de mutualiser concrètement des actions qui concourront à l'harmonisation des pratiques sur le département. La première action a permis de gérer un FIPJ (Fonds d'insertion pour les jeunes) pour soutenir 3 projets : la mobilité européenne, des bourses BAFA pour faciliter le recrutement des jeunes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et l'accès au service juridique SVP. En 2014, une dotation de la Direccte permettra le recrutement d'une assistance technique au fonctionnement de l'ADML 78.

La Mission Locale Intercommunale de Versailles

La MLIV est une association Loi 1901 régie par un conseil d'administration regroupant les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires du territoire œuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

Les <u>nstances</u>

Le Conseil d'Administration

Collège des élus (des villes et des collectivités territoriales)

Monsieur Arnaud MERCIER*

Conseiller agglomération de VGP Conseiller municipal de Versailles Président de la mission locale

Madame Liliane HATTRY

Conseillère municipale de Versailles

Madame Jeannine THIRIET*

Maire adjoint de Vélizy-Villacoublay Vice présidente de la mission locale

Madame Corinne JOURDAN

Conseillère municipale des Loges en Josas

Monsieur Jean GUILBERT

Maire adjoint de Viroflay

Madame Dominique CONORT

Maire de Fontenay le Fleury

Madame Danièle ASTARITA

Conseillère municipal de Noisy le Roi

Madame Laurence AUGERE*

Maire adjoint de la Celle St Cloud

Monsieur Clément ORTEGA-PELLETIER

Conseiller Régional

Monsieur Alain SCHMITZ

Président du Conseil Général

Collège des représentants de l'Etat

Monsieur CASTANET

Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines

Madame MICHALON FAURE

Sous-préfète chargée de mission pour la politique de la ville

Madame Marielle SAVINA

DDCS: droits des femmes et égalité

Madame Valérie LECCIA*

Préfecture: Mission Cohésion Insertion

Madame Chantal COULANGE

Directrice de la DIRECCTE

Monsieur THOMAS

Directeur territorial Pôle emploi

Madame Monique REVELLI

Déléguée territoriale ARS

Monsieur ADAMCZYK

Directeur de la DDPJJ

Monsieur Jean-Michel COIGNARD

Inspecteur d'académie des Yvelines

Madame Ethel CARASSO ROITMAN

Directrice de la Cohésion Sociale

Collège des représentants économiques et sociaux

Monsieur Bernard HAGEGE

Représentant de la CCI Versailles

Monsieur Daniel VARLET

Président de la Chambre de métiers 78

Monsieur Bertrand DECRE

MEDEF 78 sud

Monsieur BLANC

Représentant de la CGPME 78

Monsieur Eric REMBAUD

Rotary

Madame Edwige DELATTRE

Responsable RH d'Auchan Vélizy

Monsieur Hervé DHEILLY

Directeur du CCAS de Versailles

Madame Béatrice BERTHOD

CCAS de Viroflay

Major Marie-Hélène MATIGNON

Bureau Air Information

Madame Cécile LAUREAU

Présidente de Chantiers Yvelines

Collège des associations

Monsieur Hubert CHAUCHAT

Conférence St Vincent de Paul

Monsieur Hubert DULAUROY

Président du CLLAJ

Madame Christine VIGEAN*

Directrice du foyer La Maison Secrétaire de la mission locale

Madame Françoise BOBOT

Directrice de l'école Jeanne Blum

Monsieur Frédéric DRION*

Personne qualifiée

Trésorier de la mission locale

Monsieur Louis de VAUGIRAUD

Responsable solidarité à la Croix Rouge

Madame Magali ORDAS*

Personne qualifiée

Maire adjoint de Versailles Secrétaire adjointe de la mission locale

Monsieur CHAPEAUX

Président de SVP jeunes

Monsieur GULIN

Président de YIJ

Monsieur Yves de SAINTIGNON

Président du CPEA

*membres du bureau



DirectionMartine Dumas

Administration – Gestion

Au siège à Versailles 1 assistante de direction

Accueil

Au siège à Versailles

1 chargée d'accueil et de documentation

Sur l'antenne de la Celle St Cloud 1 chargée d'accueil

Accompagnement des jeunes

Au siège à Versailles
7 conseillers en insertion
1 responsable de secteur

Sur l'antenne de la Celle St Cloud 2 conseillers en insertion

Répartition de l'effectif en ETP

Nombre	Conseillers	Chargés	Administration	Responsables	Encadrement	Total MLIV
		d'accueil	Gestion	de secteur		
d'ETP	8.3	2	0.8	1	1	13.1
de personnes	9	2	1	1	1	14

L'équipe bénévole de la mission locale

En complémentarité de l'équipe salariée de la mission locale, il y a une équipe de bénévoles, constituée de 25 marraines et parrains.

Ils sont issus d'horizons divers et ont exercé, ou exercent encore, différents métiers : cadres et consultants du monde de l'entreprise privée ou publique (EDF par exemple), enseignantes de l'éducation nationale, hauts gradés de l'armée, religieuse du Cénacle, dirigeant de cabinet d'expertise comptable ...

La plupart d'entre eux sont retraités. Quelques-uns sont encore en activité et la benjamine des bénévoles est une jeune diplômée en attente de son premier emploi.

Certains sont engagés dans le parrainage à la mission locale depuis plusieurs années, ou même depuis sa mise en place il y a 15 ans, avec un enthousiasme et un dévouement intacts. D'autres ont commencé le bénévolat à la mission locale plus récemment. Ainsi, en 2013, trois nouvelles marraines et cinq nouveaux parrains nous ont rejoints. Cette augmentation importante de l'équipe bénévole s'explique par les actions de communication menées en 2012 pour recruter de nouveaux parrains et marraines, et par une mise en lien par notre Président avec le Rotary Club de Versailles, dont 5 membres ont souhaité devenir bénévoles à la mission locale.

A son démarrage, le parrainage comptait davantage de marraines que de parrains. Actuellement, l'équipe bénévole comporte deux fois plus de parrains que de marraines.

Chacun a son domaine de prédilection en matière de parrainage : de l'aide pour le code de la route aux lettres de motivation et simulations d'entretiens, de la préparation d'examens ou de concours à l'accompagnement dans les démarches administratives. Mais tous sont disponibles, à l'écoute et jouent un rôle clef dans la reprise de confiance en eux des jeunes qu'ils parrainent.



6 lieux d'accueil dont :

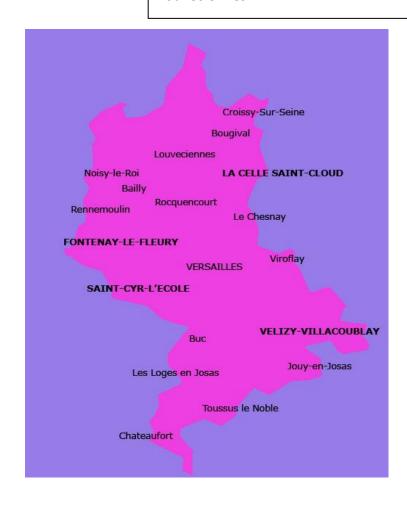
- 1 siège social : Versailles
- 1 antenne : La Celle St Cloud
- 4 permanences :
 - Vélizy-Villacoublay
 - St Cyr l'Ecole
 - Fontenay le Fleury
 - Le Chesnay

Total territoire: 267238 habitants

En %	Nombre d'habitants	%
Versailles Grand Parc	169 189	63.31%
Les Coteaux de Seine	37 371	13.98%
Le Chesnay	30 068	11.25%
Vélizy-Villacoublay	20 251	7.58%
Croissy sur Seine	10 359	3.88%
Total MLIV	267 238	100%

Les communautés d'agglomération et de communes qui participent à la MLIV :

- la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc qui comprend : Versailles, Viroflay, Bailly, Buc, St Cyr l'Ecole, Chateaufort, Fontenay le Fleury, Jouy en Josas, les Loges en Josas, Noisy le Roi, Rennemoulin, Rocquencourt, et Toussus le Noble.
- la communauté de communes des Coteaux de Seine qui comprend : La Celle St Cloud, Bougival et Louveciennes.



Le artenariat

Afin d'apporter aux jeunes tous les services nécessaires pour lever les freins à leur insertion, la mission locale mobilise un réseau de partenaires locaux : entreprises, organismes de formation, service public de l'emploi, services de santé, de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations,...

Accompagnement social

Caisse d'allocations familiales (CAF) Centres communaux d'action sociale (CCAS) Vivre Parmi Les Autres (handicap) Secours catholique Stuart Mill SOS accueil

Conseil général (AS)

Formation

Free Compétences

Assofac Croix rouge

CIO AFIJ Odysséa GRETA AFPA

Bleu Oxygène Ecole Jeanne Blum

CFA ACF MGI ASA Sesame DEPAR

Emploi

Pôle emploi Missions locales Mairies Associations intermédiaires Croissy emploi entreprise Entreprises d'insertion Chambres consulaires Entreprises partenaires

Agences d'intérim

Rotary

Logement / Hébergement

FJT Marcel Callo
ALJT Edouard Lefebvre
Foyer Adoma
Foyer maternel Porchefontaine
Foyer la Marcotte
CLLAJ de Versailles
Hôtel social St Yves
Foyer la Maison
FJT relais jeunes des prés
ADIL
Foyer Albert Vieil

Justice

SPIPY Centre d'Action Educative Protection Judiciaire Jeunesse CIDFF

Prévention

SVP jeunes Association Médianes CPFA

Santé

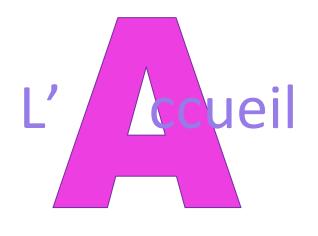
PAEJ (écoute jeunes)
CMP
CPAM
IPS (centre de soins)
Centres de planification
MDPH
Cap emploi
La rencontre

Loisirs

Réseaux information jeunesse Centres sociaux culturels de Versailles Vacances ouvertes Cultures du Cœur Théâtre Montansier Tick'art

Citoyenneté

Ecole de la citoyenneté Agence du service civique Maison de l'Europe Itinéraire International Association Eveil



1 110 jeunes nouvellement accueillis

Evolution:

2008	2009	2010	2011	2012	2013
849	976	874	871	1014	1 110

Répartition par commune

Versailles Grand Parc	773	69.64%
Les Coteaux de Seine	134	12.07%
Le Chesnay	77	6.94%
Vélizy-Villacoublay	75	6.76%
Croissy sur Seine	12	1.08%
Hors zone	39	3.51%
Total MLIV	1 110	100%

47.11% sont des femmes
61.98% ont moins de 21 ans
54.36% ont un niveau infra BAC
18.6% sont en rupture
d'hébergement déclarée
13.3% sont mineurs
8.4% ont un ou plusieurs
enfants à charge

Lieu de rattachement

Siège à Versailles	80.6%
Antenne à la Celle St Cloud	19.4%

Origine des jeunes reçus en premier accueil

Amis - Famille	Intervenants sociaux	Démarche personnelle	Pôle emploi	CIO - Education nationale	Entreprises	Autres
34.2%	24.3%	14.6%	17.5%	4.2%	4.1%	1.1%

Demandes principales

Une aide à la recherche d'emploi	Une aide à la recherche de formation	L'élaboration d'un projet professionnel	Une aide à la recherche d'un contrat en alternance	Pour résoudre une problématique sociale
48.5%	26.7%	12.6%	7%	5.2%

Le niveau des jeunes fréquentant la mission locale de Versailles varie.

En effet, sur 1 110 nouveaux inscrits, 54.36 % ont un niveau infra bac, 36.1 % ont un niveau bac et 9.5 % ont un niveau supérieur au bac.

Sur les 2 069 jeunes en suivi, le ratio est le suivant :

60.12% ont un niveau infra bac, 31.2% un niveau bac et 8.6% un niveau un supérieur au bac.

Nous constatons une évolution du niveau des jeunes fréquentant notre structure. En effet, les niveaux de qualification progressent.

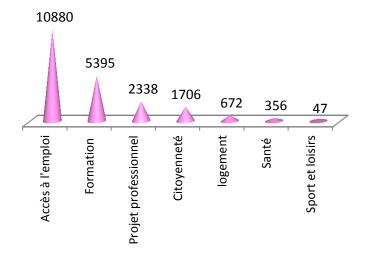
La fréquentation :

2 069 jeunes

Evolution:

2008	2009	2010
1501	1 669	1 600
2011	2012	2013
1 695	1 812	2 069

Propositions faites aux jeunes suivis



Répartition par commune

Versailles Grand Parc	1409	68.10%
Versailles	769	37.17%
Buc	43	2.07%
Fontenay le Fleury	173	8.36%
Jouy en Josas	37	1.79%
Les Loges en Josas	10	0.48%
Rocquencourt	15	0.73%
St Cyr l'Ecole	256	12.37%
Toussus le Noble	3	0.14%
Viroflay	67	3.24%
Noisy le Roi	29	1.40%
Bailly	4	0.19%
Rennemoulin	0	0%
Chateaufort	3	0.14%
Les Coteaux de Seine	269	13.00%
La Celle St Cloud	172	8.31%
Bougival	54	2.61%
Louveciennes	43	2.08%
Le Chesnay	142	6.86%
Vélizy-Villacoublay	130	6.28%
Croissy sur Seine	25	1.21%
Hors zone	94	4.55%
Total MLIV	2 069	100%

L' Accompagnement : une prise en

6 238
Entretiens individuels

- **6238** entretiens individuels ont été effectués. Soit plus de 3 entretiens par jeune. Le suivi des accompagnements est un gage de réussite dans le parcours de chaque jeune. C'est la forme majeure du travail du conseiller ; il se déroule sur une durée significative et fait l'objet d'un relevé détaillé.
- **440** entretiens ont été réalisés par un partenaire : il s'agit d'entretiens individuels menés avec le jeune par une personne habilitée par la mission locale (opérateur externe, parrain, etc).
- **306** jeunes sont venus en ateliers, c'est à dire que 306 jeunes ont participé au moins une fois à un atelier proposé par la MLIV (par exemple anglais, Ateliers Recherche d'Emploi ou alternance). L'atelier est sous la forme de d'une prestation interne.

Dans le cadre de sa mission de service public, la mission locale propose aux jeunes un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi sur des difficultés sociales, de santé, de mobilité, de logement et de droits civiques.

La relation avec les jeunes est fondée sur :

- **L'approche globale** des problématiques d'insertion
- La gratuité des prestations
- **Le volontariat** des jeunes

Les fonctions de la mission locale sont principalement de 3 types :

- Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion
- Mobiliser l'ensemble des solutions existant localement en matière de formation, d'emploi et de vie quotidienne (animation de réseaux de partenaires)
- Observer les situations des jeunes et être force de proposition pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'insertion afin de répondre au mieux aux difficultés des jeunes sur un territoire donné.

10 790 contacts

Evolution:

2008	2009	2010	2011	2012	2013
7622	8 699	8 829	9 537	10 269	10 790

Les jeunes se rendent à la mission locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande. L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont les principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

charge globale

21 394 Services proposés soit 10.34 propositions par jeune

Evolution:

9420	1	1256	13620	16.5	74 19 7	50 21 394
2008	2	2009	2010	201	1 201	2 2013

460 jeunes ont bénéficié d'un programme d'accompagnement renforcé* soient 22% des jeunes.

- 214 jeunes en CIVIS dont 113 renforcés
- 227 jeunes en PPAE
- 19 jeunes en ANI

Appuis financiers aux accompagnements renforcés :

- 41 910€ d'allocations interstitielles (CIVIS)
 - 33 686€ de chèques mobilité (CRIF)
 - 13 545€ de Fonds d'Aide aux Jeunes (Conseil Général)

970 entrées en situation active : emploi ou formation

- Jeunes ont eu une situation professionnelle dont 118 en emploi d'avenir (EAV)
- Jeunes ont été en contrat en alternance dont 35 en contrat d'apprentissage et 21 en contrat pro
- 45 Jeunes ont eu un contrat aidé CUI-CAE ou CIE
- 293 Jeunes ont été en formation
- **32** jeunes ont été rescolarisés
- **32** jeunes en immersion en entreprise

^{*}Accompagnement renforcé : dans le cadre de dispositifs ou programmes financés spécifiquement, 460 jeunes ont contractualisé avec notre structure un accompagnement dit « renforcé ». Ces jeunes bénéficient d'un parcours d'insertion qui comprend un plus grand nombre d'entretiens, de relances systématiques ainsi que des possibilités de stages en entreprise (PMP) et une priorité pour accéder aux ateliers/actions de la mission locale.

Prientation/ Tormation

Le Parcours d'Orientation Professionnelle

Chaque mois, les jeunes peuvent être inscrits au Parcours d'Orientation Professionnelle (POP), sous forme collective ou individuelle, afin d'élaborer un projet professionnel ou de valider leur choix d'orientation. Ce dispositif se compose en trois grandes étapes. Une première phase permettant au jeune d'explorer le monde des métiers, de mieux se connaître et d'élargir ses choix professionnels. La rencontre avec des professionnels constitue la seconde étape. Elle s'opère par la réalisation d'un stage ou la visite d'une entreprise par exemple. Se rendre « sur le terrain » permet alors au jeune de valider son choix. Enfin, le jeune construit avec son conseiller les différentes étapes à suivre pour réaliser le projet choisi (remise à niveau, formation, alternance etc.).

La mission locale de Versailles a déposé une demande auprès de la Région Ile de France pour internaliser les POP. Ces derniers seront donc mis en place à partir de Janvier 2014 dans nos locaux.

ANI

La mission locale de Versailles a mis en œuvre l'Accord National Interprofessionnel touchant les décrocheurs scolaires. Il s'agit d'accompagner sur ce programme les jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme. Nous avons prioritairement ciblé les mineurs. En 2013, 19 nouveaux jeunes ont participé à ce dispositif, 41 jeunes ont un accompagnement renforcé, 13 jeunes sont sortis positivement de ce dispositif (entrée en emploi, en formation ou retour en formation initiale). En 2014, la mission locale de Versailles souhaite renforcer davantage son accompagnement sur les ANI en cours afin que ces jeunes puissent trouver une orientation durable.

Formation

Parmi les jeunes venus en entretien avec une demande d'orientation ou de formation, près de la moitié avait un projet encore à définir.

Pour les autres, une trentaine de métiers reviennent régulièrement dans les demandes dans les domaines du sanitaire et social, du commerce, du service aux entreprises, du bâtiment, du service aux personnes et collectivités, de l'animation, de l'éducation et du transport.

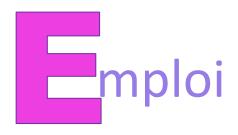
Pour la plupart de ces demandes, nous pouvons prescrire les formations du PRQC : Programme Régional Qualifications Compétences financé par la Région Ile de France, ou orienter les jeunes vers des formations en alternance.

Pour quelques-uns des métiers privilégiés des jeunes, il n'existe que des formations payantes. Nous instruisons alors avec les jeunes des demandes d'aide pour financer ces formations : un Fonds d'Aide aux Jeunes auprès du Conseil Général ou de la CAF, un Chéquier Qualifiant auprès de la Région par exemple. Nous répondons aussi à ces demandes en montant des actions de formation, les AIT, détaillées dans les actions spécifiques.

Parrainage

65 jeunes ont été suivis en parrainage individuellement en 2013. A ce nombre, s'ajoutent 104 jeunes qui ont bénéficié de l'aide des marraines et parrains collectivement, sur les ateliers de recherche d'emploi.

On constate l'effet bénéfique du parrainage, puisque parmi ces 65 jeunes, 22 sont entrés en emploi et 22 en formation. Ces résultats très satisfaisants, avec des parrainages qui ne sont pas toujours orientés vers la recherche d'emploi directe, montrent bien le rôle important que jouent les bénévoles dans la reprise de confiance qui s'opère chez le jeune parrainé. Ce lien intergénérationnel, le temps qui lui est offert par son parrain ou sa marraine, sont autant d'éléments qui le portent et permettent à l'accompagnement réalisé avec les conseillers d'aboutir favorablement pour ce jeune.



L'alternance

312 jeunes ont fait une demande d'Alternance en 2013 : 55 contrats ont été signés (soit 17%).

On constate une forte baisse par rapport à 2012 (78 signatures de contrat), qui s'explique notamment par l'abandon rapide des jeunes (au moins 50%) face à la difficulté des démarches pour trouver un employeur et à la concurrence avec d'autres contrats de travail à l'attrait financier bien supérieur pour les employeurs comme pour eux-mêmes.

Néanmoins, des réunions partenariales ont été engagées pour sécuriser les parcours des jeunes et les préparer en amont de leur entrée au CFA, afin d'éviter ruptures de contrat et entrées en Classe Passerelle (qui permet le maintien en formation du jeune sans employeur et la continuation de sa recherche d'un contrat).

Les Ateliers, animés par un conseiller Emploi, ont réuni 16 jeunes d'Avril à Juin, mettant l'accent sur les mécanismes de l'Alternance, la méthodologie de recherche d'emploi ainsi que sur la présentation orale du jeune sur son parcours.

Nous réfléchissons pour 2014 à la manière de travailler plus en direct avec les employeurs, comme ce fut le cas en 2012 avec les développeurs de l'Apprentissage, et de faire découvrir aux jeunes de nouveaux métiers dit « en tension ».

Les Emplois d'Avenir (EAV)

Les emplois d'avenir ont été créés par la loi 2012-1189 du 26 octobre 2012, dans le but d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés (de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 pour les Travailleurs Handicapés). L'objectif est de permettre une première expérience professionnelle réussie pour que les jeunes puissent acquérir des compétences et accéder à un poste stable.

L'aide de l'Etat pour l'embauche d'un jeune en emploi d'avenir est de 75% du smic brut pour les entreprises du secteur non marchand et 35% pour le secteur marchand.

En contrepartie, l'employeur a un certain nombre d'engagements à suivre :

- La désignation d'un tuteur qui aura pour mission de contribuer à l'acquisition par le jeune des compétences nécessaires pour occuper le poste qui lui a été confié.
- La construction d'un parcours de formation à l'aide d'un dossier d'engagement et de suivi.

Afin d'accompagner au mieux cette mesure, la mission locale de Versailles a décidé de recruter un conseiller spécifiquement chargé des emplois d'avenir.

La cellule emploi a donc mis en place une réelle stratégie de prospection afin de répondre au mieux aux demandes des jeunes. Ceci nous a permis d'élargir notre réseau d'employeurs et ainsi de collecter des offres d'emploi adaptées



Atelier mobilisation

Isabelle DUCOPIL, stagiaire à la mission locale et étudiante en licence professionnelle - intervention sociale, a constitué en juin 2013 un groupe de 10 jeunes afin de leur proposer différents ateliers thématiques. Ces ateliers ont permis de découvrir les ressources potentielles qu'ils peuvent mettre en œuvre dans un processus dynamique de recherche ou de construction d'un projet professionnel.

Afin de les mobiliser en groupe, elle les a d'abord reçus en entretien individuel afin de leur expliquer le projet et de les mettre en confiance. Ils se sont ensuite retrouvés tous les vendredis pendant 3 semaines. Elle leur a proposé des exercices de base théâtrale le matin, un repas convivial le midi puis différentes activités l'après-midi : cours de Zumba, visite de l'exposition « Cheveux Chéris » au Musée du Quai Branly puis un « Café Débat ». Le groupe s'est mobilisé à tous les rendez-vous et a été ravi d'y avoir participé : malgré les différences, chacun a pu s'ouvrir aux autres et trouver sa place.

Atelier d'Anglais, Atelier de Français

Deux ateliers d'apprentissage de langues à l'oral, assurés dans nos locaux par Actualis, centre de formation versaillais, sont en place à la mission locale :

- Un atelier d'anglais, que nous proposons depuis 3 ans, permet aux jeunes qui ont un projet professionnel dans un métier touristique, d'accueil, aéroportuaire, ou un projet de départ à l'étranger, d'acquérir une bonne aisance à l'oral en anglais. En 2013, 39 jeunes ont bénéficié de l'atelier pour un total de 123 participations.
- Un atelier de français, mis en place en octobre 2013, permet aux jeunes non francophones d'acquérir les bases de la communication orale en français. Ils peuvent ensuite intégrer les formations d'élaboration de projet professionnel financées par le Conseil Régional, et dont le prérequis est d'être communiquant en français. En 2013, sur une période de trois mois seulement, 17 jeunes ont bénéficié de l'atelier, pour un total de 155 participations.

Pour son enseignement, Actualis s'appuie sur la pédagogie proposée par Caleb Gattegno. Cette approche permet au formateur de placer l'élève au centre de l'apprentissage qu'il réalise, quelle que soit la matière étudiée. Apprendre avec ces supports et cette démarche est alors une découverte, une exploration, une pratique et enfin une maîtrise d'un savoir, dans la confiance et le respect de chacun. Cette pédagogie met en œuvre la méthode du « Silent Way » pour l'apprentissage des langues.

Ces deux ateliers sont suivis avec assiduité par les jeunes concernés et leurs progrès sont rapides, grâce à cette pédagogie qui semble mieux leur convenir que la pédagogie scolaire classique.

La mobilité

Pour permettre aux jeunes de découvrir d'autres cultures, de se perfectionner en langues étrangères et d'acquérir de nouvelles compétences, la mission locale de Versailles favorise l'accès à la mobilité. Une fois par mois, l'association « Itinéraire International » continue de mettre en place des ateliers d'informations sur les différents programmes de mobilité international accessibles aux jeunes. De plus, le partenariat avec la maison de l'Europe des Yvelines a permis à 3 jeunes d'effectuer un stage de plus de 3 mois au Royaume Uni dans le cadre du projet Mouv'in Europe 4.

Parcours Vacances

Le dispositif Parcours Vacances a permis en 2013 à 25 jeunes et accompagnants de partir en vacances en autonomie, c'est-à-dire sans leurs parents. Toutes les étapes d'un projet de vacances sont travaillées en atelier et en individuel avec les jeunes, du choix de la destination, du mode de transport, à l'établissement d'un budget prenant en compte toutes les dépenses du séjour. Les bénéficiaires du dispositif obtiennent une bourse de 180 € sous forme de chèques vacances. Cette année, les jeunes sont partis dans différentes régions de France : les bords de mer en priorité : Normandie, Vendée, Côte méditerranéenne, mais aussi en Europe : l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas et la Hongrie.

Ces départs nous permettent de travailler à la fois sur l'accès à l'autonomie des jeunes, sur leur mobilité, leur responsabilisation, tout en leur proposant des projets qu'ils ont plaisir à élaborer. Ce dispositif donne la chance de voyager à des jeunes qui ne pourraient pas partir sans aide et qui, pour certains, ne sont jamais partis en vacances.

Actions d'Initiatives Territoriales (AIT)

En 2013, notre structure a été porteuse de trois AIT (Actions d'Initiative Territoriale). Subventionnée suite à la réponse à un appel à projet de la Région Ile de France, la mission locale a mis en place trois actions de formation, réalisées auprès de centres de formation du territoire, et avec des promesses d'embauche auprès de nos entreprises partenaires à l'issue. C'est ainsi que 12 jeunes se sont formés sur les métiers de l'accueil international, 12 autres sur les métiers de la sécurité et 11 sur le métier de conducteur de bus. Sur ces 35 jeunes, 30 sont entrés en emploi à l'issue de leur formation.

Le permis de conduire

Pour la troisième année consécutive, la mission locale de Versailles a répondu à l'appel à projet de la Région Ile de France pour aider les jeunes à financer leur permis de conduire.

29 ont bénéficié de ce coup de pouce en 2013.

Sont concernés par cette aide, les jeunes pour qui le permis B est indispensable dans l'accès et/ou dans l'exercice d'une activité professionnelle.

Les secteurs les plus concernés par cette exigence sont le commerce (8), les emplois en horaires décalés (11), les espaces verts, le transport, la logistique, l'aide à la personne et l'hostellerie (10).

7 jeunes ont d'ores et déjà obtenu le fameux sésame, 10 ont eu le code et poursuivent les cours de conduite. Pour les autres, des parrainages sont en cours pour les épauler dans cet apprentissage.

La région Ile-de-France reconduit son aide à la mobilité en 2014!

Mission Locale Intercommunale de Versailles







Autres communes associées

SIEGE SOCIAL

7 rue Jean Mermoz – Bât B 78000 Versailles Tel : 01 30 83 27 60

Fax: 01 39 02 23 68

Mail: mission-locale@mliv.org Site: http://www.mliv.org/

Antenne de la Celle Saint Cloud

32 avenue de l'orangerie 78170 La Celle Saint Cloud Tel : 01 30 69 00 55 Fax : 01 30 78 00 72 Mail : antenne@mliv.org

Permanence de Vélizy-Villacoublay

Le lundi matin – Mairie 2 place de d'hôtel de Ville 78145 Vélizy-Villacoublay Tel : 01 34 58 50 00

Permanence de Saint Cyr l'Ecole

Le mardi matin – Maison de la Famille 34 rue Gabriel Péri 78210 Saint Cyr l'Ecole Tel :01 30 14 82 85

Permanence de Fontenay le Fleury

Le vendredi matin – Mairie Place du 8 mai 1945 78330 Fontenay le Fleury Tel :01 30 14 33 56

Permanence du Chesnay

Le mardi après-midi – Mairie annexe 13/15 rue Pottier 78150 Le Chesnay Tel :01 39 23 17 70